



Appel à manifestation d'intérêt pour candidats thématiques Principaux pour la mise en œuvre de la subvention de Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la paludisme

Compétence : le CCM Tunisie (Agence de coordination nationale) pour le programme du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la paludisme

Contexte :

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la paludisme est une institution financière internationale dont le mandat est de collecter des fonds et de les allouer pour la prévention et le traitement du sida, de la tuberculose et la paludisme.

Le CCM Tunisie qui est une instance de coordination nationale pour le projet du Fonds mondial qui est en Tunisie depuis 2011, décide de soumettre une demande de financement au Fonds mondial basée sur une estimation de besoins estimés d'environ 2,5 millions de dollars (deux millions 500 000) que l'instance pourrait recevoir sous condition de succès.

Face la perspective de la mise en œuvre de la future subvention (2016-2017) en collaboration avec les membres et les donateurs du Fonds mondial le CCM Tunisie lance un appel à manifestation d'intérêt afin de solliciter de la part de ses organisations de la société civile des candidats d'assurer la responsabilité de l'implémentation (IP).

Le **Responsable principal** est une entité juridique chargée de la mise en œuvre d'une subvention, notamment de son développement des activités opérationnelles, des fonds matériels et des communications avec regard sur le fonds, le programme opérationnelle concerné et le CCM concernant les activités liées à la subvention.

Sur la recommandation de l'IP, le responsable principal de la future subvention choisit des candidats pour se voir qui sont soumis à la sélection de cette subvention une fois que la demande de Financement est approuvée par le Fonds mondial.

La responsabilité première du Responsable principal est de veiller à ce que les systèmes administratifs et financiers soient, dès le départ,

1. **Adaptés au projet de subvention que la subvention.**